



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020 A 19H00

L'an deux mille vingt et le vendredi vingt novembre deux mille vingt à dix-neuf heures, le Conseil municipal dument convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Florence SANCHEZ, Maire.

PRESENTS : Florence SANCHEZ – Henry Paul BONNEAU – Fabienne MICHEL – Jean-Claude PAGNIER – Sonia REBOUL – Gérard ORTUNO – Géraldine LACANAL – Michel BERNABEU – Marianne ARRIGO – Bruno VANDERMEERSCH – Gaëlle GUENAL – Pierre MARIEZ – Céline BRUN-GHALEM – Pierre CROS – Jenny ADGE-LAGALIE – Terry ADGE – Françoise BARTHELEMY - Bruno HERNANDEZ – Lydie LAMBERT – Fabrice BARBE – Béatrice CECILLON –PINTENO – Jean-Marc DAUGA – André LOPEZ – Véronique PEYROTTE – Sylvain BARONE - Laurence GRANIER – Thomas BORDENAVE – Emmie CHARAYRON - Sébastien CHAUZY

Le quorum est atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19h02.

I / Nomination du secrétaire de séance : Sonia REBOUL

II/ Séance à huis-clos : la proposition de tenue à huis-clos de la séance est adoptée à l'unanimité compte-tenu des conditions sanitaires actuelles et de la configuration de la salle ne garantissant pas un respect de la distance physique.

III/ Procès-verbal : celui de la séance du 20 octobre 2020 n'a pas encore été transmis par la société EUROPASCRIP, Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il leur sera transmis par mail, dès réception et sera approuvé lors d'une prochaine séance.

IV/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance

1. FINANCES – Décision modificative n°1 du Budget Principal – Exercice 2020
2. FINANCES – Admission en non-valeur et en créances éteintes
3. INTERCOMMUNALITE – Election du délégué à la Commission Locale de l'Eau du Bassin de Thau (CLE)
4. DOMAINE PUBLIC - Convention de mise à disposition de parcelles du domaine privé pour l'installation d'équipements d'un réseau de communications électroniques
5. DOMAINE PUBLIC - Convention de mise à disposition de parcelles du domaine public pour l'installation d'un réseau de communications électroniques
6. TRAVAUX – Adoption des modalités de programmation de travaux et de financement du Chemin de la Garenne / Demande de financement à Hérault Energies
7. TRAVAUX – Adoption des modalités de programmation de travaux et de financement du Chemin des Cresses / Demande de financement à Hérault Energies
8. URBANISME – Acquisition parcelles BC n°15 et BC n°16 « Jardin des Frères »
9. URBANISME – Compétence Plan Local d'Urbanisme - Opposition au transfert au niveau intercommunal
10. ASSEMBLEE DELIBERANTE – Octroi de la protection fonctionnelle sollicitée par Madame le Maire

V/ Information sur les décisions du Maire :

Vu les délégations qui lui ont été accordées, par délibération n°2020-28 en date du 05 août 2020, Madame le Maire rend compte des décisions prises en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision n° 2020-16 du 15/10/2020 : Contrat de prestation de service avec la Société Pygmasoft éditeur de Thau Info

Dans le cadre de la mise à disposition d'informations à la population par l'intermédiaire de la plateforme d'information numérique Thau Info ;

Il a été décidé de signer une convention de prestation d'un montant de 3 000 euros pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2020.

Décision n° 2020-17 du 04/11/2020 : Octroi et organisation de la protection fonctionnelle de M. BOIN

Dans le cadre de la protection fonctionnelle prévue à l'article 11 de la loi n° 83-634 ;

Il a été décidé de prendre en charge les frais de représentation en justice de M. BOIN suite à un dépôt de plainte engendré par des menaces et insultes.

RAPPORT N° 1 : FINANCES – Décision Modificative n°1 du Budget Principal – Exercice 2020

Rapporteur : M. Gérard ORTUNO

Le Conseil municipal adopte **A L'UNANIMITE** la Décision Modificative n°1 du Budget Principal de l'exercice 2020.

RAPPORT N° 2 : FINANCES – Admission en non-valeur et en créances éteintes

Rapporteur : M. Gérard ORTUNO

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** l'admission en non-valeur (615.34 €) et en créances éteintes (172.50€) à la demande de M. le Trésorier municipal de Frontignan.

RAPPORT N° 3 : INTERCOMMUNALITE – Election du délégué à la Commission Locale de l'Eau du Bassin de Thau (CLE)

Rapporteur : Madame le Maire

Le Conseil municipal approuve **A la MAJORITE** (4 abstentions : S. REBOUL, J-M. DAUGA, G. LACANAL, F. MICHEL) la désignation de M. Sylvain BARONE, délégué titulaire, représentant la commune au sein du Comité Local de l'Eau du Bassin de Thau.

RAPPORT N° 4 : DOMAINE PUBLIC - Convention de mise à disposition de parcelles du domaine privé pour l'installation d'équipements d'un réseau de communications électroniques

Rapporteur : M. Jean-Marc DAUGA

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** les termes de la convention de mise à disposition de parcelles du domaine privé pour l'installation d'équipements d'un réseau de communications électroniques entre la Commune de Poussan et la Société HERAULT THD.

RAPPORT N° 5 : DOMAINE PUBLIC - Convention de mise à disposition de parcelles du domaine public pour l'installation d'un réseau de communications électroniques

Rapporteur : M. Jean-Marc DAUGA

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** les termes de la convention de mise à disposition de parcelles du domaine public pour l'installation d'équipements d'un réseau de communications électroniques entre la Commune de Poussan et la Société HERAULT THD.